

Extrait des délibérations du conseil communautaire de la communauté des communes du centre-ouest

**Vie institutionnelle : Approbation du procès-verbal de la séance du conseil communautaire
du 11/ 04/ 2025**

Séance du 14/08/2025

2^{ème} convocation

Délibération n°41

Nombre de conseillers

En exercice : 40

Présents : 9

Absents : 31

Votants : 9

- dont « pour » : 9

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 0



Le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Centre-Ouest, suite à l'absence de quorum constaté le samedi 09 aout 2025, convoqué le jour même, s'est réuni sur 2^{ème} convocation le jeudi 14 aout 2025 à 08 heures 30 au Pôle d'Excellence Rurale à Coconi, sous la présidence de M. Saïd Maanrifa IBRAHIMA.

Présents :

ALLAOUI Mohamed, BOINA Rifay Raim, CHANRANI Daoudou, FARADJI Saindou, ISSOUFI Ramadani, MADI OUSSANI Mohamadi, MIKIDADI Madihali, MROIVILI Mohamed Moindjie, RAMA Ahamed

Absents :

RIDHOI Zaïnabou ATTIBOU Zaïnati IBRAHIMA Saïd Maanrifa, ABDOU ELOIHIDE Dhatia, ABDALLAH Houssamoudine, ABDOU Mohamed, BOINA M'ZE Salim, ABDALLAH Oidhuati, BACAR Inchaty SOILIH, AMBDI Youssouf, YSSOUFI Chaïdati, , BOURA Zaounaki Fatima, ABDOURAHAMANE Céline, BOINAIDI Habachia, MADI Fatima, ABDOU Fatima, ADAM Ahmed, DIGO Popina, HALIDI Hadidja, SIAKA Ahamada, MROIVILI MOILIM Amina, SAID Mariame, ANDJILANI Housseni, ABDOU COLO Nassuhati, MOHAMED M'ROUDJAE Issoufa, BOURA MCOLO Vita, MDALLAH Anlamati, MOHAMED Zaïnaba, CHANFI Bibi, YSSOUMAIL AHAMADI, AHMED COMBO Papa.

Secrétaire de séance : ALLAOUI Mohamed

Vu le code général des collectivités et notamment l'article L2121-15,

Vu le procès-verbal du conseil communautaire du 11/04/2025 joint en annexe à la présente délibération,

Considérant qu'il appartient aux membres du conseil communautaire de valider le procès-verbal ou de demander sa modification,

Le conseil communautaire, après en avoir débattu et délibéré, à l'unanimité,

Décide

- L'approbation du procès-verbal de la séance du conseil communautaire du jeudi 11 avril 2025.

Fait et délibéré le 14 aout 2025,
Ont signé les membres présents
Pour extrait conforme au registre

Le président de la 3CO



Signé par : Said Maanrifa IBRAHIMA
Date : 19/08/2025
Qualité : Président

M. IBRAHIMA Said Maanrifa

**Président de la Communauté
des Communes du Centre Ouest**

